

ADHESION ANNUELLE 2021 AU C.N.R. de Colmar

CLUB NAUTIQUE DU RHIN DE COLMAR 5 rue du Priegel 68240 Kaysersberg cnrc@orange.fr

http://www.cnr-colmar.fr

Nom:		Adresse :				Type, n° et conducteur du véhicule n° 1						
Tél privé :		Tél prof. et/ou portable :				Type, n° et conducteur du véhicule n° 2						
					Type et	Cotisation			Licence FFV			
					immatriculation et rating	Famille	Couple	Adulte	Jeune	Adulte	Jeune < 18 ans	
Nom	Prénom	Né(e) le	à	Profession + Email		215,00€	185,00€	145,00 €	63,00 €	58,50 €	29,50 €	Total (€)
						Emplacement bateau					74,00 €	
						Emplace	ment pla	nche ou	canoë		20,00 €	
						Clef d'ac	cès				30,00 €	
										Montan	t TOTAL	

L'adhésion au C.N.R. de Colmar est annuelle : 1er janvier au 31 décembre. Pour être membre, il suffit d'être à jour de sa cotisation et d'être titulaire de la licence club annuelle en cours de la F.F.V.
L'adhésion au club implique l'acceptation des statuts et du rèalement intérieur. La cotisation donne droit à l'utilisation des installations du club pour chaque membre licencié.

Si au cours de la saison,un membre désire faire profiter des aménagements de la base nautique à ses amis, il doit signaler leur présence et règler une cotisation journalière " invité" de 15,50€ par personne au permanent de la base (coût de la licence FFV temporaire 1 jour).

Le C.N.R. de Colmar a souscrit au profit de ses membres pour toutes les activités à la base du Geiskopf, une assurance responsabilité civile/dommages corporels comportant notamment et conformément à la Loi du 17.07.1984 des garanties pertes de revenus, rente d'invalidité, capital décès. La cotisation annuelle inclut ces assurances dont le texte et les montants garantis sont à votre disposition au Secrétariat.

Nous vous informons qu'il vous est possible de souscrire à des garanties plus élevées moyennant un surcoût fonction de la formule retenue. (Les formulaires de souscription précisant les différentes garanties sont à votre disposition auprès du secrétariat du C.N.R.C.)

L'adhérent s'engage à renvoyer signé, au secrétariat du club, pour lui et les membres de sa famille, le bulletin de souscription aux assurances complémentaires de M.M.A. qui lui sera transmis par la Fédération Françaire de Voile au moment de la délivrance de sa licence.

Je règle le montant total par chèque bancaire (ou chèques vacances) à l'ordre du Club Nautique du Rhin de Colmar ou par virement interbancaire sur le compte à la CCM St Joseph à Colmar IBAN : FR76 1027 8032 1100 0207 3150 166 BIC : CMCIFR2A et j'adresse 1 exemplaire de la présente fiche par courrier au trésorier à l'adresse ci-dessus.

Ve soussigné :	DATE:	SIGNATURE * :

(* faire précéder de la mention manuscrite " Lu et approuvé ")

Notes:

- Pour être membre, il suffit d'être à jour de sa cotisation et d'être titulaire de la licence F.F.Voile
- Les membres mariés ou pacsés sont invités à souscrire une cotisation couple même si le conjoint ne pratique pas la voile
- Les étudiants de de 25 ans, les retraités "non-navigants" et les demandeurs d'emplois payent une cotisation ' jeune'
- La clé d'accés n'est proposée qu'aux propriétaires de bateaux, le montant demandé représente une caution qui sera remboursée lors de la restitution de la clé.
- La licence sur papier n'est utile qu'aux compétiteurs, ne pas en demander l'impression économise des frais à l'association
- L'adresse Email que vous donnez pour chaque membre permet à l'assocation de réduire les frais de communication

Exemple pour une famille, propriétaire d'un bateau avec 2 enfants

Nom:	LUDIC	Adresse: 21 rue des Marguerites 68000 COLMAR				Immat. Voiture 1 : AF 065 FT						
Tél privé :	03.89.44.55.66	Tél prof. et/ou portable :	06.07.08.09.00		Voiture 2 :	3586 XF 68		Voiture 3 : CA 345 XF				
				Cocher si	Cotisation			Licence FFV (1 par ligne)				
				la licence papier	Famille	Couple	Adulte	Jeune	Adulte	Jeune < 18 ans		
Nom	Prénom	Né(e) le à	Profession + Email	est inutile	215,00€	185,00 €	145,00€	63,00€	58,50 €	29,50 €	Total (€)	
LUDIC	Théo	26 / 3 / 1960 à Strasbourg	Ministre des Sports / T.Ludic@gouv.fr		215,00€				58,50 €		273,50 €	
MAIRE	Martine	15 / 6 / 1957 à Colmar	Ministre des finances / M.Maire@sfr.fr	X					58,50 €		58,50 €	
LUDIC	Raphael	2 / 10 / 2000 à Colmar	Collègien / R.Ludic@sfr.fr	X						29,50 €	29,50 €	
LUDIC	Léa	2 / 10 / 2000 à Colmar	Collègienne / L.Ludic@sfr.fr							29,50 €	29,50 €	
	•		<u> </u>		Emplacement bateau					74,00 €		
					Emplacement planche ou canoë				20,00 €			
					Clef d'accès			30,00 €		30,00€		
									Montant	495,00 €		

Exemple pour un couple, propriétaire d'un bateau :

Nom:	LUDIC	Adresse: 21 rue des Marguerites 68000 COLMAR				Immat. Voiture 1 : AF 065 FT					
Tél privé :	03.89.44.55.66	Tél prof. et/ou portable : 06.07.08.09.00			Voiture 2 :			Voiture 3 :			
				Cocher si	Cotisation			Licence FFV (1 par ligne)			
Nom				la licence papier	Famille	Couple	Adulte	Jeune	Adulte	Jeune < 18 ans	
(si différent)	Prénom	Né(e) le à	Profession + Email	est inutile	215,00 €	185,00 €	145,00€	63,00 €	58,50€	29,50 €	Total (€)
LUDIC	Théo	26 / 3 / 1960 à Strasbourg	Ministre des Sports / T.Ludic@gouv.fr			185,00 €			58,50 €		243,50 €
MAIRE	Martine	15 / 6 / 1957 à Colmar	Ministre des finances / M.Maire@sfr.fr	X					58,50 €		58,50 €
					Emplacement bateau					74,00 €	74,00 €
					Emplacement planche ou canoë				20,00 €		
					Clef d'accès				30,00 €		30,00 €
	-								Montant	406,00 €	